



LETTRE D'INFORMATIONS

Octobre 2019

2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

Bonjour !

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020 : RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR (HOMME OU FEMME) !!!!!

Comme tous les cinq ans, la commune doit procéder au recensement de la population. Afin de collecter ces informations, nous recrutons un agent recenseur de janvier 2020 à février 2020. Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 20 octobre. Vous trouverez en 2^{ème} page le profil recherché.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

- Les travaux de voirie seront terminés dans quelques jours ;
- La bâche incendie prévue pour le secteur de l'église est mise en place ;
- Le panneau d'informations est **ENFIN** fonctionnel !!!!
- Les travaux à l'église (abat-sons, battant et boule de point de frappe) sont également terminés ;

INFORMATIONS CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS :

La Poste revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs. Ce nouveau découpage des tournées va entraîner la mise en place d'une pause déjeuner pour les facteurs. C'est pourquoi la distribution sur notre commune pourra se dérouler jusqu'en début d'après-midi à partir du 08 octobre 2019. Votre facteur reste à votre disposition et met tout en œuvre pour garantir la qualité de la distribution et des services.

COMPTEUR LINKY

La commune ne peut pas s'opposer à l'installation des compteurs Linky sur son territoire. Elle n'est pas compétente pour imposer « des règles supplémentaires censées assurer la protection de ses administrés » contre l'installation des compteurs Linky.

La commune ayant transférée sa compétence en matière d'organisation de la distribution d'électricité à un syndicat départemental, elle n'est plus propriétaire des réseaux et des compteurs électriques présents sur son territoire.

DÉCHETS AU CIMETIÈRE

La poubelle placée à côté du cimetière est installée pour le dépôt des déchets verts uniquement. Pour les papiers, bouteilles, cartons, les Points d'Apports Volontaire sont à votre disposition à côté de la salle des fêtes. Concernant les déchets volumineux, nous vous rappelons que la déchetterie de Langon est prévue pour ces dépôts. **RESPECTEZ VOTRE PLANÈTE !!!!!**



HEURE D'HIVER

Le changement d'heure est prévu le 27 octobre 2019 !!!!!.

Le Maire,
X.DUMARTIN

